



Brève n° 12 du 15 octobre 2015

Cfdt:

VOTEZ CFDT POUR OBTENIR UNE CLARIFICATION DES MISSIONS DE L'IAVFF

Pour la CFDT, la mission de l'IAVFF, qui porte sur "*l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies de recherche et de formation communes aux établissements*", ne doit pas se faire au détriment de l'autonomie des établissements partenaires, ni des coopérations initiées dans le cadre des COMUE (Communautés d'Université et d'Établissements créés par la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013) et autres regroupements territoriaux d'établissements. Nous considérons, notamment, que l'Institut ne doit pas être accrédité à délivrer des diplômes nationaux (Master-Doctorat), dans un paysage Enseignement Supérieur Recherche encore en plein évolution, sans que l'on sache bien précisément actuellement les fonctionnements des Comue dont sont membres nos Etablissements. Il faudra se positionner quand la clarification sera suffisante, pour envisager le rôle de l'IAVFF en la matière (co-accréditation, label complémentaire ...).

La CFDT constate, en effet, que l'IAVFF se voit confier une mission très large qui comporte un risque évident de recouvrement avec les missions des établissements engagés dans des coopérations de site (COMUE). La mission générale comporte, en effet, une dizaine de missions spécifiques comprenant : "*la coordination des offres de formation et l'élaboration d'une offre commune, la construction et la conduite de projets de recherche communs, la coordination des politiques et activités internationales, la négociation et la conclusion d'accords internationaux avec des partenaires étrangers, la politique d'accueil de chercheurs, d'enseignants-chercheurs et d'étudiants étrangers ; mais aussi une de nombreuses missions transversales*".¹

Pour la CFDT, l'IAVFF dont la mission prolonge et élargit celle d'Agreenium, doit rompre avec l'expérience contre-productive d'Agreenium, qui a donné l'impression de vouloir "*tout brasser et tout régenter sans en avoir les moyens*".² L'IAVFF doit se focaliser sur des objectifs clairs et précis, promouvoir des programmes de coopération utiles et efficaces, et supporter des actions de formation-recherche-innovation en partenariat, sans empiéter sur les prérogatives des établissements, et sans les dépouiller (projets, moyens).

Voter pour les candidats présentés par la CFDT, c'est soutenir :

- la promotion d'une réflexion stratégique sur l'orientation de l'enseignement et de la recherche dans nos domaines de compétence ;
- la priorisation des missions de l'Institut pour ne pas reproduire l'expérience malheureuse d'Agreenium ;
- un partage clair des activités de l'Institut et de celles de ses membres.



Election des représentants des personnels au conseil d'administration de l'Institut Agronomique Vétérinaire et Forestier de France

CLOTURE DU SCRUTIN LE 3 NOVEMBRE 2015 À 17H00

¹ L'Institut est doté parallèlement de nombreuses missions transversales : "*la mutualisation d'équipements, d'installations et de dispositifs expérimentaux; la définition et la diffusion de programmes d'éducation numérique communs et la mise en œuvre d'une offre partagée de formation en ligne ; la coordination de la gestion des ressources documentaires; la conduite d'activités de prospective, d'expertises collectives, notamment pour la conception ou la mise en œuvre de politiques publiques; la contribution au développement et à l'innovation*".

² Agreenium affichait l'intention de vouloir : "*la définition de stratégies communes, de politiques concertées à l'échelle nationale, en cohérence avec les politiques de sites des membres, dans l'amélioration de la performance du dispositif national de recherche-formation-développement agronomique, etc.*", (cf. Livre blanc sur l'amélioration de la visibilité, de la lisibilité et de l'attractivité internationale du dispositif français d'enseignement supérieur et de recherche agronomiques, janvier 2011)



Institut Agronomique Vétérinaire et Forestier de France

LISTE DES CANDIDATS CFDT COLLEGES RECHERCHE

COLLEGE B

**Directeurs de recherche et chercheurs de fonctions analogue et assimilés
Etablissement de recherche :**

Titulaire 1	M. Pierre CHARMETANT	(CIRAD, Guyane)
Suppléant 1	Mme JULIER-KOUBAÏTI	(INRA, Lusignan)

COLLEGE D

**Chargés de recherche et chercheurs remplissant des fonctions analogues
Etablissement de recherche :**

Titulaire 1	Mme. Sylvie RABOT	(INRA, Jouy-en-Josas)
Suppléant 1	M. Arnaud DOWKIW	(INRA, Orléans)
Titulaire 2	M. Alain HAVET	(INRA, Grignon)
Suppléant 2	Mme. Fabienne RIBEYRE	(CIRAD, Montpellier)

COLLEGE F

**Personnels administratifs, ingénieurs, techniques, ouvriers et de service
Etablissement de recherche :**

Titulaire 1	M. Michel NAVES	(INRA, Antilles-Guyanes)
Suppléant 1	Mme GAVARD	(INRA, Maisons-Alfort)
Titulaire 2	Mme. Frédérique HILLIOU	(INRA, Sophia-Antipolis)
Suppléant 2	M. Frédéric AUVRAY	(ANSES, Maisons-Alfort)



**Election des représentants des personnels au conseil d'administration
de l'Institut Agronomique Vétérinaire et Forestier de France**

CLOTURE DU SCRUTIN LE 3 NOVEMBRE 2015 À 17H00